MODALITES DE L'OPERATION SUPERMARCHÉS

Bons d'achat sur la charcuterie (hors rayon traditionnel) du vendredi 23 octobre au dimanche 25 octobre 2026 uniquement

Promotions incluses

Offre réservée aux particuliers porteurs de la Carte Club ou Carte Pass.

Du vendredi 23 octobre au dimanche 25 octobre 2026 uniquement, pour tout achat de 10€ (dix euros) minimum sur la charcuterie (hors rayon traditionnel) dans les Supermarchés Carrefour Market (hors Drive et hors Marketplace), bénéficiez de **deux (2)** bons d'achat d'une valeur de **50% du prix payé en caisse**, **dans la limite de 20€ (vingt euros) d'achat**.

Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération.

Promotions incluses

Voir liste des magasins participants ci-dessous.

Voir les horaires d'ouverture sur Carrefour.fr

En magasin :

Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) remis directement en caisse sous forme imprimée et sera(ont) également disponible(s) sur votre application Carrefour.

Modalités et conditions d'utilisation en magasin :

- *La valeur des bons d'achat correspond à 50% du montant d'achat sur la charcuterie (hors rayon traditionnel), découpé en 2 (deux) bons d'achat d'un montant égal. Le montant dépensé correspond au prix payé en caisse; remises exceptionnelles

déduites. Le montant généré en bon d'achat est limité à 10€ (dix euros) pour un achat supérieur ou égal à 20€ (vingt euros).

- **Le montant généré en bon d'achat est limité à 10€ (dix euros) découpé en 2 (deux) bons d'achat d'une valeur de 5€ (cinq euros) pour un achat supérieur ou égal à 20€ (vingt euros).

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 5€ (cinq euros) le matin et 5€ (cinq euros) l'après-midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).

- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistant(e) de caisse en version bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse, mais également digitalisé(s) dans l'application Carrefour pour les clients présentant une carte Club/PASS lors de l'achat. Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles après remises exceptionnelles (prix payé en caisse).

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans le Supermarché Carrefour Market ou Market participant **émetteur du (des) bon(s) d'achat** et situé en France métropolitaine, Corse comprise. Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) aux dates suivantes (en dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin) :
 - Le premier bon d'achat sera valable **du 26 octobre au 01 novembre 2026**
 - Le deuxième bon d'achat sera valable **du 02 novembre au 08 novembre 2026**
 - En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est (sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** *(Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie).*

- Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois, en version papier ou en les activant dans l'application Carrefour (sous réserve de détenir un compte et une Carte de fidélité rattachée). Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

Liste des magasins participants :

AIX -LES DEUX ORMES	AIX LES B -VERLAINE	AJACCIO -ALBERT 1ER	ALENCON -PAPIN
AMIENS	ANNAY SOUS LENS	ANNEMASSE -FLORISSAN	ANZIN -VALMONT
ARGENTAN -CHAMPAGNE	AUBENAS -CROISETTE	AUNEUIL	AUTREVILLE
AUXERRE	Aubagne Péri	BADEN	BALBIGNY
BANYULS	BAPAUME -DAVION	BARCELONNETTE	BARLIN -VERTE PLAINE
BAVAY -MONS	BERGERAC -ST ALVERE	BESSEGES	BEUZEVILLE
BLERE -TOURS	BLOIS -CHAVY	BLOIS -QUINIERE	BOBIGNY
BOULOGNE S/M -LIANE	BOURG EN BR -SAMARIT	BOURGES -AEROPORT	BRAY S/SEINE
BRETEUIL -HIEBLES	BRIARE	CACHAN -CENTRE	CACHAN -EUROPE
CAGNY (80)	CERET	CHANTILLY	CHARTRES DE BRETAGNE
CHATEAUBRIANT	CHATEAUROUX -BEAULIE	CHAUFFAILLES	CLUNY
COMMENTRY	COSNE D'ALLIER	COURBEVOIE	COURNONTERRAL
CREANCES	CREON -SAUVETERRE	CREPY EN VALOIS	CUERS
Callian	DIVION	DOMFRONT	ETAPLES -BOULOGNE
FAVEROLLES	FOUESNANT	GIEN	GODERVILLE
GUESNAIN	GUILLESTRE	GUJAN MESTRAS	HENDAYE -ALLEES
HYERES	IVRY S/SEINE -MARAT	JOYEUSE	LA CHAUSSEE ST VICTO
LA CRAU	LAILLE -PT DU JOUR	LAROQUE DES ALBERES	LE COTEAU
LE CRES -JACOU	LE HAVRE -BELLANGER	LE TAILLAN MEDOC	LENS -MAES
LES VANS	LEZIGNAN CORBIERES	LISLET	LIVRY GARGAN -MAG
LOCMINE	MARCK EN CALAIS -PIN	MARINES	MARSEILLAN
MARSEILLE -ROUET	MAURIAC	MEZE	MONTELIMAR -DIEULEFI
MONTPELLIER -CROIX A	MONTREUIL -C DE VILL	NEUVILLE -LIBERATION	NEVERS -COLBERT

NOGENT LE ROI	NONANCOURT	OYONNAX -BRILLAT	PALAVAS LES FLOTS
PARIGNY	PAUILLAC	PESSAC -ALOUETTES	PEYRIAC -MINERVOIS
PIANOTTOLI CALDARELL	PIERRELATTE	PIERRES	PONT AUDEMER -ETANG
PONTORSON	POUSSAN	PRIGONRIEUX	PROPRIANO
PUISEUX PONTOISE	QUIEVRECHAIN -JEAN	Quillan	RENNES -3 SOLEILS
RENNES -B L'EVEQUE	RENNES -VILLEJEAN	ROCHEMAURE	ROOST-WARENDIN
RUY	SALLANCHES -LANCHE	SANCERRE	SIN-LE-NOBLE
SIX FOURS LES PLAGES	SOMAIN -SEMARD	ST AUBIN LES ELBEUF	ST JUERY
ST JULIEN EN G -AMED	ST MICHEL DE MAURIEN	ST PAUL DE FENOUILLE	ST ROMAIN DE COLBOSC
ST SAENS	ST SYMPHORIEN S/COIS	ST YORRE	SUSVILLE
Sigean Aspres	THONON LES B -MORCY	THORIGNE FOUILLARD	THUMERIES
TOULOUSE -TRENTIN	TOURS -TONNELE	TREMBLAY EN FRANCE	VAUX LE PENIL
VERNEUIL S/A-PT ROUG	VERVINS	VILLENEUVE LES BEZIE	VIMOUTIERS